

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7032/Add.4
5 janvier 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERALE SUR LA SITUATION DANS
LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

Additif

1. De nouveaux renseignements concernant la situation dans la République Dominicaine ont été communiqués par les services de mon représentant dans ce pays depuis la publication de mon rapport du 27 décembre 1965 sur cette question (S/7032/Add.3).
2. Le 29 décembre, la Commission électorale centrale de la République Dominicaine a annoncé que des conseillers techniques étrangers devant prêter leur concours pour les élections qui doivent avoir lieu le 1er juin 1966 arriveraient en République Dominicaine au début de janvier 1966. Ces conseillers techniques sont envoyés par l'Organisation des Etats américains à la demande du gouvernement provisoire.
3. Bien que les activités terroristes aient quelque peu diminué, deux incidents sérieux ont été signalés. Le premier s'est produit pendant la nuit du 31 décembre. Ce soir-là, des coups de feu ont été tirés pendant quelque temps sur le "camp du 27 février" où se trouvaient rassemblés quelque 700 anciens "constitutionnalistes". Les coups de feu provenaient apparemment de différents endroits du port et des environs du phare. Les tirs ont cessé lorsque des troupes de la Force inter-américaine de paix (FIAP) stationnées autour du camp ont répliqué par des coups de semonce. Le deuxième incident a eu lieu pendant la nuit du 1er janvier : une grenade a éclaté sur un véhicule de la FIAP, blessant deux soldats de la Force et cinq civils dont quatre enfants. Un de ces derniers est mort depuis.
4. Le 2 janvier, les forces armées de la République Dominicaine ont publié un communiqué dans lequel les forces armées dominicaines et la police nationale faisaient part d'un "compromiso de honor" (engagement sur l'honneur) de ne pas laisser le communisme s'assurer le contrôle du pays.

5. Dans la soirée du 3 janvier, le président Hector García-Godoy a prononcé une allocution à propos de l'incident qui s'était produit à Santiago le 19 décembre 1965. Après avoir rappelé que le gouvernement avait ordonné une enquête sur cet incident, le Président a déclaré qu'il avait étudié la documentation concernant l'enquête et avait conclu que le seul fait certain était qu'il y avait eu perte de vies humaines à Santiago le 19 décembre. Il pensait que les militaires n'étaient pas les seuls responsables de l'incident, qui était également dû à la désunion tragique qui régnait entre frères. Il a ajouté que le moment n'était pas de rechercher les responsabilités, mais de travailler à assurer l'unité et de se rendre à la voix du devoir commun. Le Président a ensuite annoncé que, dans quelques heures, un groupe important de militaires de différents grades quitterait le pays pour des missions à l'étranger. Il a indiqué que tous ces soldats portaient animés d'un esprit de compréhension et de coopération. Le Président a conclu en adressant un appel au bon sens et au patriotisme de tous les Dominicains pour qu'ils fassent de 1966 une année constructive, une année de cohésion nationale et de sacrifices exempts de violence.

6. Au moment de l'établissement du présent rapport, le calme régnait à Saint-Domingue depuis le 1er janvier, mais la situation dans la ville demeurait des plus tendues et instables.

